CCTP

15. PEINTURE

indice C

Table des matières

GENERALITES	3	
1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES		
1.1 Qualité des supports - Exécution des peintures		
1.2 Préparation des surfaces : Enduisage		
1.3 Préparation des surfaces : Impression		
1.4 Choix de la nature de la couche de finition		
1.5 Qualité de finition des peintures sur bois		
1.6 Qualité de finition des peintures sur métal		
1.7 Qualité de finition des peintures sur béton et maçonneries enduites		
1.8 Peintures extérieures		
2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE		
2.1 Réception des supports		
2.2 Présentation des palettes	5	
2.3 Echantillons – Essais.		
2.4 Auto contrôles		
2.5 Pièces à fournir par l'entreprise		
2.5.1 Avant le commencement des travaux	6	
2.5.2 En cours et à la fin des travaux		
2.5.3 Avant la réception des travaux		
DESCRIPTION DES OUVRAGES		
1 PEINTURE		
1.1 PEINTURE SUR BOIS		
1.1.1 Préparation des surfaces		
1.1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche		
1.2 PEINTURE ŚUR METAUX FERREUX	7	
1.2.1 Préparation des surfaces + Primaire d'accrochage		
1.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur antirouille monocouche		
1.3 PEINTURE INTERIEURE SUR BETON ET MACONNERIE	8	
1.3.1 Pièces sèches		
1.3.1.1 Préparation des surfaces		
1.3.1.2 Peinture acrylique mat bicouche sur impression monocouche.		
1.3.2 Pièces humides		
1.3.2.1 Préparation des surfaces		
1.3.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur impression monocouche	8	
1.4 PEINTURE SUR PLAQUES DE PLATRE	8	
1.4.1 Pièces sèches		
1.4.1.1 Préparation des surfaces		
1.4.1.2 Peinture acrylique mat bicouche sur impression monocouche.		
1.4.2 Pièces humides		
1.4.2.1 Préparation des surfaces	9	
1.4.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur impression monocouche		
1.5 PEINTURE EXTERIEURE		
1.5.1 Préparation des tableaux d'ouvertures		
1.5.2 Surfaces protégées		
1.5.2.1 Préparation des surfaces		
1.5.2.2 Peinture pliolite bicouche sur impression monocouche		
1.5.3 Surfaces exposées		
1.5.3.1 Préparation des surfaces		
1.5.3.2 Imperméabilisation y compris pontages		
1.6 NETTOYAGE DE CHANTIER		
1.6.1 Nettovage de fin de chantier		

GENERALITES

1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les travaux définis au présent descriptif devront être exécutés conformément aux prescriptions des normes et réglementations françaises (Fascicules, DTU, Normes NF-P, ...) en vigueur, le jour de la soumission. Et en particulier (liste non exhaustive) :

Au DTU 59.1 - Peinture - CCS

Au DTU 59.2 - Revêtements plastiques épais sur bétons et enduits à base de liants hydraulique – CCS

Des avis techniques du CSTB relatives aux procédés non traditionnels.

Et d'une manière générale à toutes les normes et règlements visés aux généralités communes a tous les lots se rapportant aux différents travaux à exécuter.

En particulier les prescriptions suivantes seront respectées :

1.1 Qualité des supports - Exécution des peintures

Quelque soit le support à peindre (bois, métal, ciment ou autre), il est impératif qu'il soit :

Propre : veiller en particulier à éliminer les corps gras ou la poussière.

Sain: éliminer rouille, moisissure, salpêtre ou autre.

Sec : Un système de peinture n'aura pas ou peu d'adhérence sur un support humide.

En outre les travaux de peinture ne seront jamais exécutés en atmosphères susceptibles de donner lieu à des condensations, ni sur les subjectiles surchauffés (pignons en plein soleil par exemple) ni non plus dans des conditions climatiques activant le séchage (vent, soleil, etc...) : ce qui risquerait d'entraîner des décollements ultérieurs des peintures.

Dans tous les cas, les valeurs de température et d'hygrométrie de l'air ambiant ou de température de subjectile seront conformes aux recommandations du fabricant du produit.

1.2 <u>Préparation des surfaces : Enduisage</u>

Le type de finition d'enduisage demandé sera celui indiqué dans la deuxième partie du présent descriptif (cf. chapitre « description des ouvrages »). on distingue 4 types de finition d'enduisage :

Enduisage de ratissage ou dégrossissage : Préparation des surfaces constitués par une seule passe superficielle de l'enduit "peintre". Il s'exécute sur enduit de plâtre coupé offrant une bonne planéité. Il constitue en quelque sorte un bouche porage. Le subjectile peut-être visible par transparence, sur la quasi totalité de la surface.

Enduisage non repassé : Il comporte une couche continue d'enduit appliqué en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit.

Enduisage repassé : Il s'effectue en deux passes avec ponçage entre passes pour parvenir à un état de surface bien dressé. Ce type d'enduisage conduit à une opacification complète. Enduisage structuré : L'aspect de cet enduisage peut être "pommelée", "gouteletté", etc. ...

Nota: Les enduisages seront précédés de rebouchage et dégrossissage.

1.3 Préparation des surfaces : Impression

On distingue différents types de couches d'impression :

Isolante : elle constitue à la surface du subjectile une pellicule continue s'opposant à l'apparition de taches

Hydrofuge : elle apporte un complément de résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement. Neutralisante : elle s'oppose à l'action d'agents chimiques incompatibles avec les produits de finition sans être isolante. Accrochage : elle forme à la surface du support un film adhérent favorisant l'accrochage des produits de recouvrement.

Durcissante et pénétrante : elle pénètre en profondeur dans le matériau et le durcit de façon à permettre une qualité de finition satisfaisante.

Spéciales : elles tendent à satisfaire à certaines conditions d'application, qui sont précisées dans les documents du marché.

1.4 Choix de la nature de la couche de finition

Le choix est fait suivant l'aptitude à la fonction des produits et selon la protection ou l'état de finition recherché. Ce choix se fait à l'aide de fiches techniques élaborées par l'entreprise et son fournisseur sous leur responsabilité ; en particulier celles-ci doivent figurer clairement les supports admissibles.

1.5 Qualité de finition des peintures sur bois

La qualité de finition demandée sera celle indiquée dans la deuxième partie du présent descriptif (cf. chapitre « description des ouvrages »). les différents types de finition sont les suivantes :

Élémentaire :

Pour les lasures et vernis, en intérieur seulement sans exigence d'aspect de finition.

Pour les peintures, le film de peinture couvre le subjectile. Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.

Courante:

Pour les lasures et vernis, la planitude initiale n'est pas modifiée, les pores du bois sont visibles : il y a quelques défauts d'aspect et trous d'outils d'application, quelques légères coulures sont admises. Pour les peintures, La planéité initiale n'est pas modifié, quelques défauts d'aspect et de traces d'outils d'application sont admis. Quelques coulures sont admises.

Soignée:

Pour les lasures et vernis, Les défauts d'aspect et les trous d'outils sont à peine perceptibles. Pour les peintures, Légers défauts de planéité admis. Pores du bois peu apparents. de légères traces d'outils et très légers défauts d'aspect sont admis. Aspect final uniforme.

Nota : Les ouvrages extérieurs nécessitent impérativement des systèmes tricouches. La qualité élémentaire sans spécifications ne convient techniquement pas en extérieur.

1.6 Qualité de finition des peintures sur métal

La qualité de finition à livrer sera compatible avec celle demandée dans la description des ouvrages. Les différents types de finition sont les suivantes :

Élémentaire: cet état de finition n'est pas compatible avec la protection nécessaire des subjectiles ferrifères.

Courante: Les défauts d'aspect et traces d'outils d'application sont admis. La ligne de rechampissage peut présenter quelques irrégularités.

Soignée: Les altérations locales accidentelles sont corrigées. Légers trous d'outils admis. Très faibles défauts d'aspect admis. La ligne de rechampissage ne présente pas d'irrégularité.

1.7 Qualité de finition des peintures sur béton et maçonneries enduites

La qualité de finition demandée sera celle indiquée dans la deuxième partie du présent descriptif (cf. chapitre « description des ouvrages »).

Les différents types de finition sont les suivantes :

Élémentaire: La peinture couvre le subjectile. Elle lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile. Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés. Courante: La planéité générale initiale n'est pas modifiée. Les altérations accidentelles sont rectifiées. Il pourra être procédé à un enduit pour obtenir une surface uniforme. En extérieur sur maçonneries ces enduits ne sont pas du ressort du peintre.

Soignée: La planéité finale est satisfaisante, Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugées nécessaire.

En extérieur sur maçonnerie les travaux d'enduisage éventuels ne sont pas du ressort du peintre.

De faibles défauts d'aspect sont admis. L'aspect d'ensemble est uniforme. La ligne de rechampissage ne présente pas d'irrégularité.

1.8 Peintures extérieures

Compte tenu des conditions d'exposition locale, les dispositions courantes du département consistent à mettre en œuvre des revêtements résistants: peintures d'imperméabilisation et d'étanchéité ayant une résistance à la fissuration allant 8/10ème à 20/10ème.

Le procédé utilisé bénéficiera d'un cahier des charges visé par un bureau de contrôle et accompagné du rapport d'enquête "technique nouvelle" et de la justification de la souscription de garanties complémentaires à la police décennale de base de l'entrepreneur.

Il est utilisé du:

20/10è mm (classe I4) sur la totalité des surfaces des murs.

2 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE

2.1 Réception des supports

Avant de démarrer tous travaux de préparation des surfaces, l'entreprise aura l'obligation de procéder à la réception des supports avec les différentes entreprises concernées.

A défaut l'entreprise sera réputé avoir accepté les supports et sera contrainte de prendre à sa charge tous travaux de reprise éventuelle (débullage complémentaire, etc...)

2.2 <u>Présentation des palettes</u>

L'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique, 15 jours avant exécution:

Les palettes de couleur avec réalisation d'échantillons pour choix des différentes teintes en accord conjoint avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre .

2.3 Echantillons – Essais

En vue de finaliser le choix des différentes couleurs, l'entreprise aura l'obligation, après choix du nuancier par la maîtrise d'œuvre, de réaliser, sur les parois des façades et locaux, sur tous types de subjectile, les différents échantillons et essais permettant de valider définitivement le choix des couleurs.

Ces échantillons seront à conservés jusqu'au démarrage effectif des peintures.

2.4 Auto contrôles

L'entreprise devra justifier des différents auto contrôles qu'elle aura à sa charge. En particulier pour les travaux suivants :

Épaisseur des peintures sur métaux (qui sera comprise entre 120 et 200μm),

Épaisseur des peintures d'imperméabilisation de façades.

Ces auto contrôles feront l'objet de Procès verbaux à remettre à la Maîtrise d'œuvre et au contrôle technique (suivant cas). (cf. article ci-dessous).

Nota: En outre des fiches de contrôle seront établies par les services techniques du fournisseur et par l'entreprise, sous leurs responsabilités, en début et en cours de chantier. Ces fiches préciseront les préconisations détaillées du fournisseur, la réception des supports, la nature des couches, l'épaisseur, le grammage, les points singuliers etc. ...

2.5 Pièces à fournir par l'entreprise

2.5.1 Avant le commencement des travaux

En conformité avec les pièces du marché, l'entreprise soumettra à l'approbation de la maîtrise d'œuvre, du contrôle technique, du coordinateur de chantier et du coordonnateur SPS (suivant cas), 15 jours avant exécution, les documents suivants :

En 3 exemplaires :

1 ex. à la maîtrise d'œuvre,

1 ex. au Contrôle technique,

1 ex. au dossier marché (disponible en permanence sur le chantier),

Les fiches techniques des peintures et produits qu'elle compte utiliser,

Les fiches de préconisation du fournisseur notamment pour les peintures extérieures avec mention sur ces documents des informations suivantes : Localisation du chantier, nom de l'Entreprise (ou cachet) et signature de l'Entreprise.

2.5.2 En cours et à la fin des travaux

L'entreprise fournira :

En 3 exemplaires :

1 ex. à la maîtrise d'œuvre.

1 ex. au coordinateur.

1 ex. au dossier marché (disponible en permanence sur le chantier),

Le PV de réception des supports GO avec avis sur les produits de ragréage et de démoulage,

Le PV de réception des supports métalliques avec avis sur les produits de traitement,

Le PV de réception des supports bois avec avis sur différents produits de traitement du bois.

2.5.3 Avant la réception des travaux

L'entreprise fournira un Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comprenant :

En 4 exemplaires :

1 ex. à la maîtrise d'œuvre,

1 ex. au contrôle technique,

2 ex. au maître d'ouvrage.

Les attestations conjointes "fournisseur applicateur" propres à l'opération, (avec précision sur n° de police d'assurance couvrant ces garanties) se rapportant :

à la garantie décennale des produits d'imperméabilisation et d'étanchéité de façades,

à la garantie guinguennale des peintures de protection des éléments métalliques.

à la "bonne tenue" du système anti-corrosion des peintures de protection des éléments métalliques sur une période de deux ans.

Le dossier techniques récapitulant les différents produits utilisés avec leur localisation,

Le PV d'essai du complexe de peinture d'étanchéité.

Le PV d'auto contrôle des épaisseurs du complexe de peinture d'étanchéité,

Les métrés des peintures (façades, menuiseries extérieures, logements).

L'entreprise, en vue de faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage, fournira un dossier d'interventions ultérieures (DIU) comprenant :

En 5 exemplaires :

1 ex à la maîtrise d'œuvre,

2 ex au coordinateur SPS,

2 ex au maître d'ouvrage,

Les notices d'intervention ultérieure,

Les notices d'entretien et de fonctionnement des matériaux installés,

La liste des matériaux mis en œuvre susceptibles de voir leur caractéristiques altérées par le temps avec indication de leurs références et positionnement.

DESCRIPTION DES OUVRAGES

1 PEINTURE

1.1 PEINTURE SUR BOIS

Localisation: logements, portes, volets, éléments de façades en bois (ossature, parements, etc...)

Facon de :

1.1.1 Préparation des surfaces

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- Masticage
- Ponçage,
- Nettoyage

Y compris toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

1.1.2 Glycero mat bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture glycerophtalique type mat, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

finition : soignée,

teinte : blanc,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.2 PEINTURE SUR METAUX FERREUX

Localisation : logements, éléments de façade en tôle acier (parements profil créole)

1.2.1 Préparation des surfaces + Primaire d'accrochage

Description : préparation des surfaces, à savoir :

- nettoyage et dépoussiérage,
- dégraissage,
- grattage, ponçage et brossage,
- rinçage,
- application d'une couche primaire d'accrochage antirouille,

Y compris, dans le cas ou il n'est pas possible d'éliminer le rouille existante par le ponçage et le grattage, fourniture et application suivant cahier des charges du fournisseur d'une couche supplémentaire inhibitrice de rouille, et toutes sujétions.

1.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur antirouille monocouche

Description : deux couches de peinture glycerophtalique, appliquées à 24 h d'intervalle sur une couche de primaire antirouille,

finition : soignée,

- aspect : mat,
- teintes: au choix du maître d'œuvre, selon indications en plans,
- délai : à 24 h d'intervalle sur la couche de primaire antirouille

y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.3 PEINTURE INTERIEURE SUR BETON ET MACONNERIE

Localisation: logements, extensions et modifications de cloisonnement en existant, murs

Façon de :

1.3.1 Pièces sèches

1.3.1.1 Préparation des surfaces

Description : préparation des surfaces à savoir :

- égrenage, brossage et nettoyage,
- impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
- dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NFT 30.600),
- enduisage repassé avec un enduit (avec ponçage soigné entre passes),
- et ponçage et époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.3.1.2 Peinture acrylique mat bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture acrylique, appliquées à 3 h d'intervalle, sur une couche d'impression.

finition : soignée,aspect : mat,teinte : blanc.

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.3.2 Pièces humides

1.3.2.1 Préparation des surfaces

Description : préparation des surfaces à savoir :

- egrenage, brossage et nettoyage,
- impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
- dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NFT 30.600),
- enduisage repassé avec un enduit (avec ponçage soigné entre passes),
- poncage et époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.3.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture glycerophtalique, appliquées à 24 h d'intervalle sur une couche de primaire,

finition : soignée,aspect : mat,teinte : blanc.

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.4 PEINTURE SUR PLAQUES DE PLATRE

Localisation: logements, existants et extensions, faux-plafonds

1.4.1 Pièces sèches

1.4.1.1 Préparation des surfaces

Description : préparation des surfaces, à savoir :

- égrenage, brossage et nettoyage,

- impression spéciale (Facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
- dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NFT 30.600),
- enduisage repassé avec un enduit (avec ponçage soigné entre passes),
- finition : soignée,
- ponçage et époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.4.1.2 Peinture acrylique mat bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture acrylique, appliquées à 3 h d'intervalle, sur une couche d'impression.

finition : soignée,aspect : mat,teinte : blanc.

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.4.2 Pièces humides

1.4.2.1 Préparation des surfaces

Description : Préparation des surfaces à savoir :

- égrenage, brossage et nettoyage,
- impression spéciale (Facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement)
- dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NFT 30.600)
- enduisage repassé avec un enduit (avec ponçage soigné entre passes)
- poncage et époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.4.2.2 Peinture glycero mat bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture glycerophtalique, appliquées à 24 h d'intervalle sur une couche de primaire,

finition : soignée,aspect : mat,teinte : blanc.

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

Nota: Un même enduit peut convenir à toutes les opérations de dégrossissage et d'enduisage.

Sur fonds douteux et/ou absorbants ou poreux, Fourniture et application de :

1.5 PEINTURE EXTERIEURE

Fourniture et application après préparation des surfaces de :

1.5.1 Préparation des tableaux d'ouvertures

Localisation: les tableaux et "retours" sur 30 cm

Description : préparation des tableaux d'ouvertures comprenant :

- égrenage et brossage
- impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement)
- ponçage et époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.5.2 Surfaces protégées

Localisation : les espaces extérieurs couverts

1.5.2.1 Préparation des surfaces

Description : préparation des surfaces comprenant :

- Masticage
- Ponçage,
- Nettoyage

Y compris décapage ponctuel des produits mal-adhérents, et toutes sujétions.

1.5.2.2 Peinture pliolite bicouche sur impression monocouche

Description : deux couches de peinture acrylique à base de pliolite appliqué à 4 h d'intervalle sur une couche d'impression durcissante.

- finition : soignée,
- teinte : foncée, suivant choix du maître d'œuvre sur nuancier fourni par l'entreprise.

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

1.5.3 Surfaces exposées

Localisation : les bâtiments : façades en partie courante et plus généralement tous espaces extérieurs exposés aux intempéries

1.5.3.1 Préparation des surfaces

Description:

- égrenage et brossage.
- impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
- dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NF-T 30.600),
- époussetage.

Y compris toutes sujétions.

1.5.3.2 Imperméabilisation y compris pontages

Description : peinture d'imperméabilisation 20/10e bicouche mat sur une couche d'impression durcissante compatible avec le support, y compris pontages,

- finition : soignée,
- teintes : au choix du maître d'œuvre, selon indications en plans

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur, pontages en imperméabilisation classe I4, traitement soigné des joints de dilatation avec mise en œuvre de profilés métalliques galvanisés de protection des joints de dilatation de couleurs assortie à celles retenues pour les façades, traitement des raccords avec les étanchéités enterrées par solin aluminium, et toutes sujétions.

1.6 NETTOYAGE DE CHANTIER

1.6.1 Nettoyage de fin de chantier

Localisation: les logements

Description : Nettoyage général de fin de chantier, et en particulier, :

- Des prises de courants et interrupteurs,
- Des revêtements de sols et muraux à la brosse avec rinçage à l'eau claire,
- Des appareillages sanitaires,
- Des vitreries,... (Cette liste n'étant pas limitative).

Y compris toutes sujétions pour une livraison des travaux en parfait état d'achèvement : prêts à la réception.

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

Fait à Saint Leu le 23 avril 2013

Lu et approuvé le : Lu et approuvé le :

(Date et signature)	(Date, cachet et signature)
LE MAITRE DE L'OUVRAGE	LE(S) ENTREPRISE(S)